



Remerciement spécial à Madame Liliane VOGEL qui nous a transmis sa passion des plantes.

- Remerciements particuliers à Laurent DESMARESCAUX, Francis LAURENT, Marc-Antoine LEGRAND et Régine LABAN qui ont permis et surtout encouragés la conception de ce projet.



Pourquoi un projet CANTAGREL en FLEURS et PLANTES ?

Le jardin, tous les jardins, sont des lieux de vie et de création au même titre que tout ce qui nous entoure : forêts, bois etc...

Dans cette biodiversité, l'homme a sa place mais pas au détriment des autres espèces vivantes.

Un jardin peut être axé vers divers pratiques : un lieu d'échange, de convivialité, de détente, de lecture d'où notre envie de restructurer notre lieu de vie (intra-muros et extra-muros) par l'apport de fleurs et de plantes pour amener le calme et la sérénité dans cet immeuble.

Encourager l'appropriation individuelle et collective du projet, c'est susciter l'intérêt et la curiosité du pourquoi et du devenir d'un tel projet.



On y parvient par une dynamique de groupe où chacun est impliqué, par la valorisation du travail effectué et par respect de l'autre et du collectif ayant œuvré à un but communautaire pour le bien de tous.

Cette action, pour être pérenne, doit fédérer toutes les bonnes volontés à l'intérieur de la structure et créer des liens forts avec le monde extérieur pour un partenariat (professionnel du jardinage, architecte paysagiste, école d'horticulture, associations de quartier, résidents du centre) avec les valeurs et les fondements qui animent nos convictions.

Notre objectif premier en tant que membres élus du conseil de vie sociale du C.H.R.S. Centre Espoir 12 rue Cantagrel Paris 13, est d'apporter un complément d'aide à l'amélioration de la vie des résidents au sein de la structure afin d'œuvrer à notre réinsertion sociale.

Nous avons pensé :

- Restructurer en aménageant des espaces verts dans les lieux communs - ou privatif - pourrait apporter une certaine quiétude.*
- Permettre par cet apport végétal un respect de l'autre et de l'immeuble qui nous accueille, ce qui pourrait contribuer à faciliter leur réinsertion socioprofessionnelle.*



Au point de vue pédagogique :

Le jardin est un outil d'éducation, c'est pour cela que nous proposons de mettre en place une charte, novatrice, pour la qualité des actions.

Nous aspirons à :

Amener à la sensibilisation de l'importance de l'aménagement des espaces verts par le biais des animations pédagogiques.

Développer des aptitudes au jardinage, grâce au savoir et aux expériences des uns et des autres, à travers l'utilisation des produits naturels.

Restaurer les « inter-espaces » dans les étages, afin de permettre des lieux de vie plus conviviaux.

Promouvoir une pratique écologique auprès de tous les jardiniers, (professionnel ou apprentis) et globalement de tous ces acteurs (professionnels du jardinage, institutions sociales, résidants, mécènes) grâce à une démarche partenariale basée sur l'échange.



Moyens du projet :

- *Création et ou restauration d'espaces naturels*, en fonction de la configuration existante dans cette structure. Ce bâtiment conçu par Le Corbusier et inauguré en 1933 figure aujourd'hui au répertoire des monuments historiques. Ceci représente pour nous une chance extraordinaire quand on songe à l'aspect témoin de l'histoire. C'est cette mémoire vivante que nous souhaitons épanouir à travers le végétal. Cependant cette même chance représente des contraintes d'ordre techniques, il nous faudra respecter scrupuleusement l'identité de ce lieu.
- *Mise en place d'un club ou association* définie sous l'appellation *Cantagrel en Fleurs et Plantes*, constitué de bénévoles du C.H.R.S. (mais pas seulement). Celle-ci contribuera à des rencontres et des animations. Le but étant de fédérer les différents acteurs, pour échanger ou réaliser des actions participatives et pédagogiques.
- *Un temps de formation et de coordination* sera nécessaire entre les participants pour permettre l'appropriation et la logique de ce projet (acteurs internes ou externes). Un partenariat avec divers professionnels nous semble opportun (Architecte, Paysagiste, jardinier, école d'horticulture, associations de quartiers etc.)
- *Instaurer ensemble une charte d'engagement* garante de la qualité du projet.

- *Le but du Partenariat est de bénéficier des conseils avisés de professionnels, d'obtenir des donations matérielles, physiques ou financières et aussi de permettre la garantie du suivi du projet.*
- *Création d'un poste de jardinier en charge de l'entretien des espaces verts, avec la participation active des résidents dans le but d'une activité attractive et ludique.*
- *Rencontre et animation : la concertation entre les divers acteurs (pour échanger ou réaliser des actions participative et pédagogique) est de rigueur.*
- *Démarche partenariale avec l'aide avisée de professionnels :*

Les résidents et responsables du site sont engagés dans une pédagogie active de concertation avec les animateurs socio-éducatifs, ainsi que les ateliers existants, pour la création de jardinières.

Utilisation des actions concrètes du projet jardin pour traiter de l'éducation à l'environnement

Le projet doit permettre à tous, de pratiquer et de participer avec leurs moyens.

Il doit permettre de lutter contre l'exclusion et l'isolement en étant fédérateur.

Le jardin est un lieu d'égalité pour tous, il appartient donc à tous et à chacun à la fois. C'est là qu'intervient la notion d'écocitoyenneté (notions d'environnement, de l'autre et du vivre ensemble)

A notre échelle, en tant que citoyens, nous voulons, par cette action, positionner la structure comme étant partie intégrante du quartier, de la ville.

En tant qu'acteur nous voulons préserver notre cadre de vie et l'améliorer pour que les préjugés cessent de nous marginaliser. Cela doit nous permettre une intégration sociale et professionnelle : la cassure sociale étant la cause de notre présence dans le centre, nous pourrions par ce biais retrouver une assise (intellectuelle, morale, physique et sociale) nous permettant une prise de confiance et une revalorisation de nos potentialités.

De cette volonté et de ce désir d'intégration:

être en phase avec « l'actuel » et le désir de se pérenniser dans « le futur » car nous considérons, en tant que membres du conseil de vie social, que ce projet qui commence aujourd'hui devra se poursuivre dans le temps

En pérennisant ce projet avec des moyens et des forces constructives, l'aspect physique de la structure interne et externe ne pourra que se bonifier.

En effet, cet immeuble classé monument historique est un lieu de visite touristique.

De par sa configuration il est pris en exemple par des étudiants en architecture ; Le Corbusier, précurseur et novateur en son temps, en créant cet espace, a privilégié la lumière par le biais de grandes verrières (notamment la technique des briques Nevada), donnant par ce concept une autre vision de cet immeuble dans le quartier.

De ce fait, un apport végétal en interne et en externe, pourra faire de ce lieu un havre de paix où le calme et la sérénité faciliteront la vie des usagers.

Il adoucira le sentiment de révolte sociale engendrée par la précarité, en contribuant à une meilleure réinsertion sociale et professionnelle des résidents.

Le regard de nos semblables pourrait ainsi cesser de nous marginaliser.



Outil socio-éducatif :

Le végétal doit être un lien entre l'espace de l'établissement et les personnes: Prendre soin d'une plante c'est développer une ouverture au monde, à l'autre et à soi. Nous souhaitons encourager le volontariat des résidents, en complément des ateliers existants pour s'occuper de cet environnement. L'appropriation individuelle et collective du projet suscitera l'intérêt et la curiosité de sa finalité. Planter aujourd'hui et ne récolter les fruits de son labeur que demain ?!

Introduire la notion de l'eau, source de vie et ouvrir une réflexion sur cet élément

Nous devons tenir compte de l'importance de la faune et de flore pour contribuer à embellir notre cadre de vie.

Nous devons ainsi prendre conscience de la nécessité de maîtriser l'eau par l'irrigation, pour les cultures, pour l'usage au quotidien (l'alimentaire et l'hygiène corporelle...).

Il nous faut sauvegarder cette denrée qui se raréfie de plus en plus, comprendre qu'il ne suffit pas de tourner un robinet pour avoir de l'eau...

L'homme d'aujourd'hui, dans les pays hautement industrialisés, doit considérer ses voisins du tiers monde qui chaque jour font des recherches pour acquérir une eau non polluée sur la planète. C'est pourquoi dans une structure telle que ce C.H.R.S. où le débit d'eau quotidien est d'importance, laisser des robinets couler n'est pas éco citoyen !

La nécessité d'une gestion contrôlée de cet aliment nécessaire à toute forme de vie doit nous amener à instaurer une charte de bonne utilisation de l'eau.



Préserver :

Préserver la nature ; flore et faune !

Préserver notre biotope qui se dégrade !

L'homme se doit de penser aux générations futures en portant un regard critique et respectueux sur l'environnement présent et futur !

Remettre au goût du jour les plantes, les légumes en voie d'extinction... « Secourir, reconstruire, accompagner » étant le sigle et les préceptes de la structure qui nous accueille, cette sauvegarde des espèces rares nous permet d'adhérer à des principes de secours du vivant.

Les plantes ont également une caractéristique pharmaceutique, qui pourrait être mise en évidence à travers ce projet pédagogique. Du point de vue écologique, il faut ouvrir la notion de biodiversité, élaborer et mettre en place une zone de compostage pour recycler tous les déchets organiques (feuilles mortes, papiers, déchets de cuisine...) et amener à un tri collectif pour la fabrication d'un terreau de qualité.



Démarrer un Projet jardin

Encourager l'appropriation individuelle et collective du projet jardin par des moyens simples :

Une dynamique de groupe où chacun est impliqué dans un jardin collectif.

Une valorisation du travail effectué.

Objectifs :

Susciter l'intérêt, stimuler la curiosité et aboutir à l'amorce du projet avec les résidents.

Visiter des jardins pédagogiques ou remarquables¹.

Rencontrer des jardiniers.

Réalisation de jardins de poches² (montrer des jardinières avec les résidents)

Projection de diapositives ou expositions photos, pour susciter de nouvelles idées.

Enquêtes sur les jardins du quartier.

Rencontrer un jardinier tuteur sur le terrain pour lui exposer le projet des résidents.

Discussions sur la faisabilité.

Délimitation des zones.

Organisations de groupes de résidents et répartition des tâches de chacun.

Mise en place avec les résidents, d'un outil de suivi de l'évolution de leur jardin au cours des saisons, et de l'avancée des travaux effectués.

¹ Jardins remarquables :

² Jardins de poches :

Exemples de thèmes liés aux jardins :



Biodiversité

Relation plantes – plantes.

Association de plantes.

Relations animaux – plantes.

Luttes intégrée.

Pollinisation.

Rôle des mares ou d'un plan d'eau (fontaine aquarium etc. ...).

Conservation des espèces animales et variétés végétales locales.

Construction de jardinières pour les lieux internes avec l'aide des ateliers techniques, d'abris et nichoirs pour la petite faune.

Étude de la petite faune du jardin (petites bêtes).

Étude botanique (la plante, la graine, la germination, les propriétés médicinales, tinctoriales).



Pratique de jardinage respectueuse de l'environnement

Utilisation de décoction de plantes traitements naturels, engrais verts etc.

Gestion raisonnée de l'eau aménagements hydrauliques.

Compostage, recyclage de la matière, découverte du sol.



Approches artistique, imaginaire et symbolique du jardin.

Contes, poèmes, légendes, chants, lectures, écritures.



Aménagement basé sur les couleurs, les formes avec des éléments naturels et ou des objets de récupération.

Approche historique et géographique

Connaître l'origine des plantes et des légumes, découvrir d'anciennes variétés, pour échanger avec d'autres C.H.R.S., associations de quartiers, particuliers etc.



Approche sensorielle

Gouts: (cuisine) odeurs : plantes aromatiques, fabrication de parfums.

Vue : plantes tinctoriales, jardins arc en ciel.

Toucher: travail de la terre, toucher de différentes feuilles.

Oùie : bruits de l'eau des pas, du jardin.

Recueil d'aide au montage de projets de jardins pédagogiques : « Le développement d'un jardin éducatif ».

Sommaire

Les étapes du montage du projet.

Financer son projet.

Comment trouver des aides financières.

Une gestion raisonnée et raisonnable du jardin.

La pédagogie du jardin.

Définir le projet

- *Mobiliser les membres d'une équipe pédagogique autour du projet.*
- *Définir les grandes lignes du projet en commun: le projet doit pouvoir répondre aux objectifs de chacun pour permettre une meilleure appropriation de l'ensemble de l'équipe.*
- *Designier un coordinateur : garant de la réalisation du projet, il fait le lien entre les membres du groupe.*
- *Définir des objectifs pratiques, lister les taches correspondantes à leur réalisation et se les répartir: un document sous forme de tableau permet d'organiser au mieux cette répartition.*
- *Établir un planning prévisionnel, où chacun s'engage à réaliser telles taches à telles dates.*
- *Établir un programme de réunions pour faire le point sur l'avancement du travail de chacun et palier aux imprévus.*
- *Constituer un tableau de bord : document de référence commune à tous, où l'on trouvera le tableau de répartition des*

taches, le planning prévisionnel, des comptes – rendus synthétiques de réunion.

- *Pour son suivi et son entretien.*
- *Etablir au préalable des règles communes d'organisation : les règles de rangement du matériels, les règles d'accès au jardin, les règles de gestion des parcelles, les règles d'utilisation des consommables (semences, compost, etc.).*
- *Etablir un historique du travail réalisé permet de savoir ce qui a déjà été fait, quand et par qui.*
- *Se renseigner auprès de la commune pour l'obtention d'un terrain.*
- *Rechercher des partenaires techniques et pédagogiques.*
- *Définir en équipe et avec les partenaires les objectifs du projet : pédagogie socialisation, implication des résidants.*
- *Estimer ses besoins matériels.*
- *Définir le budget du projet.*
- *Rechercher des aides financières ou en nature (graines, plants ...).*

Deux types d'aides existent :

Les subventions liées aux dispositifs standardisés : les ministères, les collectivités territoriales, certaines fondations et des associations (les écoles fleuries de l'OCCE-OFFICE CENTRAL DE COOPERATION A L'ECOLE) ont créés des dispositifs d'aides financières spécialement adaptées à l'éducation à l'environnement. Les dossiers sont relativement faciles à monter et les procédures bien rôdées.

L'inspection académique et la délégation académique à l'action culturelle du rectorat sont en mesure de nous renseigner. Des subventions exceptionnelles peuvent être obtenues par la constitution d'un dossier conséquent couplé à un véritable travail de prospection et de démarchage, de la part d'organismes qui n'ont à priori pas eu l'intention d'aider au départ mais que l'on aura su convaincre du bien fondé du projet.



Réalisation du projet :

- *Organiser le travail avec les autres membres de l'équipe et avec les partenaires du projet (l'utilisation de méthodes d'organisations rigoureuses peut s'avérer nécessaires).*
- *Organiser le travail entre les résidents et les salariés.*
- *Impliquer les résidents dans le projet : faire émerger leurs envies, leurs représentations initiales (le jardin est le lieu idéal pour mettre en place une pédagogie active et motivante)*
- *Avec les résidents, aménager les espaces de culture, labourer, planter, semer, arroser, désherber, récolter et manger dans le cadre de la préservation des espèces en voies de disparition.*

Valorisation du projet :

- *Exposition, compte-rendu, dégustation avec les usagers de la structure (ou autres associations de quartiers, visiteurs etc....)*
- *Faire un compte- rendu pour les partenaires financiers et réfléchir à l'avancée du projet dans l'avenir.*

Inspiré de :

- « LE DEVELOPPEMENT D'UN JARDIN EDUCATIF »

Consultable sur : www.ariena.org/jardin.html

- « DEMARRER UN PROJET JARDIN »

Consultable sur : www.cpie81.assa.fr

Partenaires souhaités : Fondation JM BRUNEAU (75)

Cette fondation sous l'égide de la Fondation de France, peut apporter une aide financière, sous forme de subventions, à des jardins solidaires et partagés sur tout le territoire français. Elle privilégie les projets à vocation multiple (sociale, écologique, pédagogique...) et l'investissement (achat de matériel durable, équipement ou aménagements, plantations...)

Dossier à envoyer :

La demande d'aide, comportant une présentation de l'association, un descriptif du projet, un budget de l'année en cours, un budget prévisionnel, le montant de la demande et son affectation précise, pourra être adressée à Yves Helbert, Fondation de France JM Bruneau, 40 Avenue de Hoche 75 008 Paris (www.fdf.org) Yann DELAHAIE

- F.N.A.R.S. délégation île de France – tel : 01.43 .15.80.10 (cf. Yann BEZ) inscription avant 22/11/07
- ARIENA
6, route de BERGHEIM
BP 30108
67602 SELESTAT Cedex
TEL : 03-88-58-38-47
- TRUFFAUT

- RUNGIS
- NATURE ET DECOUVERTE
- MON JARDIN ET MA MAISON
- UN SOURCIER (VITTEL, BADOIT ETC.)
- UN MEDIA / UNE EMISSION (CF. FRANCE 5 : « SILENCE ÇA POUSSE »)
- PRESSE ECRITE
- INSTITUTIONS (FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT, CONSEILS DE QUARTIERS, MAIRIES, CONSEILS REGIONAUX ETC.)

NOUS TENONS A REMERCIER LES PERSONNES SUIVANTES QUI ONT CONTRIBUE A CONCEVOIR CE DOCUMENT :

Comité de rédaction :

- Eskender IYOB
- Alain GREUILLET
- Jimmy ELMOUR
- Agostino LORENZONI

Membres du personnel :

- Mme KERA
- Annick
- Elizabeth
- Hélène POISSON
- Annie SAM

Et tous les autres membres du personnel de la structure qui prennent soin du parc végétal existant.